



Réf. Farde e-Assemblées : 2360700

N° OJ : 29

Projet d'Arrêté - Conseil du 21/09/2020

Objet : Plan d'action pour l'inclusion et la lutte contre la discrimination des personnes LGBTQI+.

Le Conseil communal,

Considérant que la Ville de Bruxelles, lutte contre toutes les formes de discriminations ;

Considérant qu'il est important de mener des actions de sensibilisation auprès de la population bruxelloise afin de combattre les stéréotypes et préjugés encore très prégnants dans notre société ;

Considérant que la Ville de Bruxelles se veut être un lieu inclusif où chaque habitant peut trouver sa place ;

Considérant que la Ville de Bruxelles a, dans le cadre de son programme de politique générale 2018 - 2022, formulé une série d'objectifs en lien avec l'inclusion des personnes LGBTQI+ et principalement la production d'un plan d'actions ;

Considérant que, suite à cela, la Cellule Egalité des Chances a, en collaboration avec l'ensemble des services concernés et avec les associations actives dans le domaine, établi un plan d'actions visant l'inclusion des personnes LGBTQI+ et la lutte contre les discriminations envers ces mêmes personnes ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins ;

ARRETE :

Article unique : Adopter "le plan d'action pour l'inclusion et la lutte contre la discrimination des personnes LGBTQI+"

Annexes :

[FR PLAN D'ACTION POUR L'INCLUSION ET LA LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION DES PERSONNES LGBTQI+](#)